

DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES

N° 24T038

ARRÊTÉ DU MAIRE

DOMAINE : 8.3 Voirie

**OBJET : Travaux de tirage de fibre optique dans les chambres de tirages télécom
Avenue du 8 mai 1945 (RD9) HORS SECTEUR PNRQAD
A compter de la date de signature pour une durée de 15 jours**

Le Maire,

Vu le code général des collectivités territoriales articles L2213-1 et suivants,
Vu le code général de la propriété des personnes publiques, notamment les articles L2121-1, L2122-1, L2122-4 et L2125-1,
Vu le code de l'environnement et notamment les chapitres IV du titre V du livre V,
Vu le code de la route, notamment les articles R411-1 et suivants, R411-17 à R411-28 et R110-1 et suivants,
Vu le code pénal, notamment l'article R610-5,
Vu le règlement de voirie de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole,
Vu la délibération n°22121633 du 16 décembre 2022 qui tarifie l'occupation du domaine public sur le territoire communal,

CONSIDÉRANT la demande du pétitionnaire : **ABVIDEOCOM – 6 chemin des masques – 34110 - VIC LA GARDIOLE** pour le compte de : **ORANGE** qu'en raison des travaux susmentionnés, et qu'afin d'éviter tout risque d'accident, il est nécessaire de réglementer la circulation et le stationnement.

ARRÊTE

Article 1 : Le pétitionnaire est autorisé à entreprendre les travaux visés en objet et devra mettre en place et respecter les prescriptions en annexe.

Article 2 : Le pétitionnaire sera rendu responsable de tous dommages ou accidents résultant de ses travaux ou installation ou de l'insuffisance de la signalisation.

Article 3 : L'autorité de police municipale pourra ordonner la mise en fourrière des véhicules en infraction aux dispositions du présent arrêté, conformément à la matérialisation de la signalisation mise en place.

Fait à Marignane, le **31 JAN. 2024**

Le Maire,
Eric Le Dissès

Cet acte peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de la Mairie ou d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif de Marseille par courrier ou par saisine dématérialisée, via l'application « Télérecours citoyen » accessible depuis le site internet www.telerecours.fr, dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception en sous-préfecture.





ANNEXE A L'ARRETE DE CIRCULATION

En date du 31 JAN. 2024

LOCALISATION DE LA DEMANDE

Avenue Du 8 mai 45 (RD9)

PROPRIETAIRE DE LA VOIE

METROPOLE

DEPARTEMENTALE

COMMUNALE

PRIVEE

LE PETITIONNAIRE ... ABVIDEOCOM

Adresse 6 Chemin des masques 34110 VIC LA GARDIOLE

Tél./FAX 07 67 64 88 35

Mail laurent.rossi@abvideocom.fr

POUR LE COMPTE DE ORANGE

DATES ET DUREE DES TRAVAUX

à compter de la date de signature pour une durée de 15
jours

Durée des travaux: 2 nuits

NATURE ET DESCRIPTION DE LA DEMANDE

Tirage de fibre optique dans les chambres de tirage telecom

Ouverture de tranchées conformément au Règlement de voirie CUMPM

Oui

Non

DAET

Longueur Tranchées

TRAVAUX DE NUIT de 22h à 6h

Voirie moins de 3 ans

STATIONNEMENT INTERDIT + Panneaux

30 KM/h

ALTERNAT MANUEL SI BESOIN

DANGER

ALTERNAT MANUEL TRICOLORE
si besoin

CHAUSSEE RETRECIE

ROUTE BARREE AVEC DEVIATION
Voir plan de circulation ou délestage

TRAVAUX 1/2 chaussée

Passage VL et PL

CONES DE SIGNALISATION

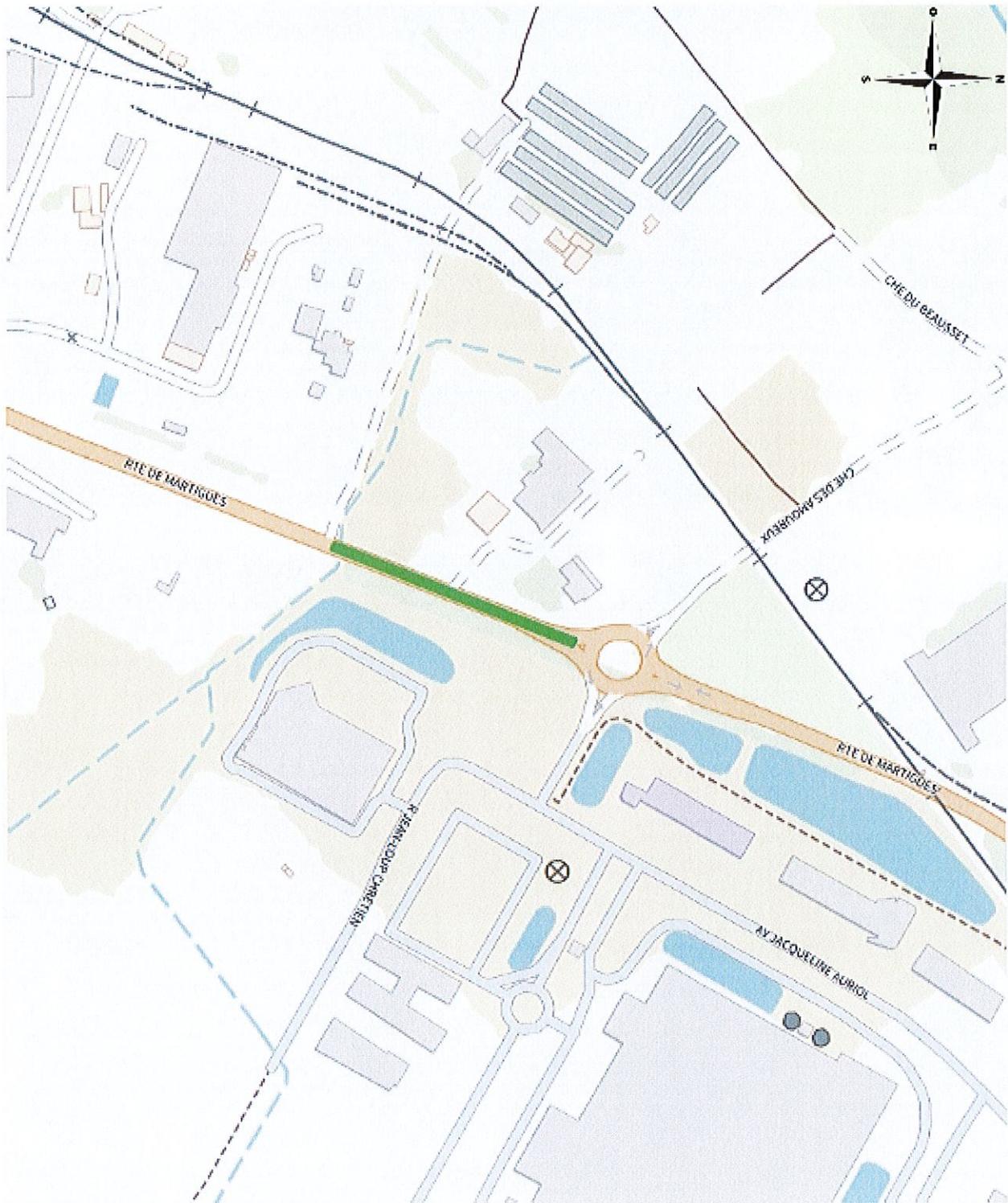
PROTECTION DES PIETONS

BALISAGE DU CHANTIER

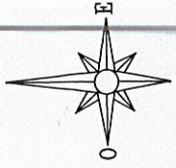
INSTALLATION NACELLE

AVIS/OBSERVATION Direction de l'Aménagement Urbain

AVIS/OBSERVATION du Directeur Général des Services Techniques



Coordonnées : <gml:Polygon srsName="EPSG:4171"><gml:exterior><gml:LinearRing><gml:posList srsDimension="2">5.199984 43.399867 5.199977 43.399854 5.199942 43.399864 5.2007 43.401233 5.200707 43.401246 5.200742 43.401235 5.199984 43.399867</gml:posList></gml:LinearRing></gml:exterior></gml:Polygon>



LEGENDE :

Périmètre PNRQAD

